

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Justine GRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 67
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 78
Date de la convocation : 13 mars 2025
Date de publication : 27 mars 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel
MICHAUD Dominique	BERNARDIN Daniel	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	CHAPIN Jean-Paul
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	JEANNEROD Georges
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	DIEBOLT Alain
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	PANNAUX Joël
GUERRIN Bernard	BONIN Jean-Luc	HENRY Micheline
SOLDAVINI Grégory	CHAUCHEFOIN Gérard	JACQUOT Patrick
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUTARD Christophe	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	LABOUROT Céline
ROY Jean-Yves	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
CALINON Séverine	DRAY Frédérique	SAGET Emmanuel
CROISERAT Jean-Luc	GIROD Isabelle	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	GOMET Nicolas	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
LEPETZ Joëlle	HERRMANN Nadine	DEJEAN Sylvie
MANGIN Isabelle	JABOVISTE Philippe	RIGAUD Fabien
PECHINOT Jacques	JARROT-MERMET Laëtitia	LEGRAND Jean-Luc
RYAT Thomas	MARCHAND Sylvette	
STOLZ Julien	MIRAT Maryline	
THEVENIN Héléne	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

CHAMPANHET Stéphane donne procuration à MIRAT Maryline
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
DRUET Timothée donne procuration à GOMET Nicolas
EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
MBITEL Mohamed donne procuration à JABOVISTE Philippe
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
VIVERGE Patrick donne procuration à BERNARDIN Daniel
LAGNIEN Jacques donne procuration à PANNAUX Joël

Conseillers absents non suppléés et non représentés

GAGNOUX Jean-Baptiste	LACROIX Olivier	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	GINET Gérard

Objet : Projet d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Dole

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Dole est un établissement classé d'enseignement de musique et de danse, avec une mission première de formation aux pratiques artistiques des amateurs et de développement culturel territorial. Il accueille plus de 600 élèves musiciens et danseurs, avec 36 professeurs qui enseignent 28 disciplines instrumentales, de chant et de danse.

En vue d'obtenir le renouvellement de son classement (à rayonnement départemental), le Conservatoire doit disposer d'un projet d'établissement rédigé dans les conditions fixées par l'arrêté interministériel du 15 décembre 2006.

Ce document est un projet politique qui hiérarchise les priorités et met en adéquation missions, actions et moyens de mise en œuvre. Il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire concerné, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement.

Le projet d'établissement doit tenir compte du Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre (SNOP) publié au bulletin officiel de septembre 2023, ainsi que du Schéma Départemental d'Enseignement Artistique (SDEA) du Jura.

Le Conseil Communautaire doit donc valider le projet d'établissement du conservatoire pour la période 2025-2030, qui consolide la mise en œuvre de la politique culturelle du Conservatoire à Rayonnement Départemental en matière d'enseignement de la musique, de la danse, du développement de la pratique amateur et de l'éducation artistique sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le Projet d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Dole pour la période 2025-2030, tel qu'annexé à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 11 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 20 mars 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Actions Culturelles/CRD Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Ressources Humaines

Jean-Pascal FICHERE.

